



Santé
Réduction des Risques
Usages de Drogues

SWAPS n° 18



Dossier Rohypnol

Petite histoire d'un détournement

par Isabelle Célérier et France Lert

Sept cents médecins - c'est le nombre actuel de signataires qui demandent l'arrêt de la commercialisation du Rohypnol® - peuvent-ils se mettre en travers des ventes d'une molécule hypnotique, aussi connue, depuis sa mise sur le marché en 1973, pour ses propriétés psychotropes que pour son détournement par les usagers de drogues illégales? Le sujet est entendu: le flunitrazépam, désormais uniquement disponible en dosage de 1 mg et en boîte de 7 comprimés pour les raisons sus-citées, est une molécule dangereuse par ses effets dès lors qu'on y mélange de l'alcool. Ce qui est moins clair par contre, c'est l'intérêt de l'interdiction. Dans ce dossier Swaps, sans vouloir focaliser la question sur une seule molécule, entend donner la parole à ceux, médecins, pharmaciens, ou simples citoyens, qui s'opposent sur les avantages et limites d'une éventuelle prohibition du Rohypnol®. Le débat reste ouvert.

Trois médecins des Hauts-de-Seine spécialisés dans la prise en charge de la toxicomanie ont lancé au printemps dernier une pétition nationale demandant que soit mis fin à la commercialisation du Rohypnol® en France en soulignant notamment que "le nombre et la qualité des signataires (environ 700 à ce jour parmi lesquels des membres de l'ANIT et de l'AFR) attestent combien cette benzodiazépine constitue un danger pour la Santé publique".

"Le texte circule en fait depuis 1999, explique le Dr Ruel de l'hôpital Max Fourestier à Nanterre, mais nous nous en étions peu occupés et nous l'avons gardé sans savoir trop quoi en faire". A Pâques, les initiateurs du projet (les Drs Ruel, Morel et Elghozi) envoient une lettre à la Mildt et aux laboratoires Roche pour demander le retrait du marché de cette molécule repérée, selon le Dr Ruel "dès les premières années de sa commercialisation

comme une benzodiazépine pas comme les autres". Un argument pour l'interdiction, plaide-t-il, "car le Rohypnol® est plus dangereux que le Tranxène®" avec, notamment, associé à l'alcool, "cet effet "Rambo" qui donne une sensation d'invincibilité et se traduit par des actes criminels dont les auteurs n'ont plus souvenir".

"Le Rohypnol® est le plus toxique, renchérit le Dr Ruel, et il est illogique de laisser sur le marché un produit détourné de son usage qui n'a plus vraiment d'indication (il existe d'autres somnifères)". D'où la nécessité d'arrêter sa commercialisation mais aussi, plus généralement, celle du flunitrazépam, quitte à ce que les usagers se tournent vers d'autres produits. "On a déjà interdit d'autres molécules en sachant bien qu'ils se reporteraient sur autre chose, comme sur l'alcool quand ils arrêtent l'héroïne, insiste le praticien. Ou alors, on ne fait rien".

"Nous avons attiré l'attention des Pouvoirs publics et du laboratoire sur ce phénomène, la balle est maintenant dans leur camp".

"Molécule à haut potentiel addictif et psychodysléptique, fréquemment impliquée dans les surdoses reçues dans les services d'urgences; objet de multiples détournements d'usages et de surconsommations toxiques", ce psychotrope "particulièrement dangereux" devrait donc, pour les signataires, disparaître de la pharmacopée.

Une initiative qui relance le débat sur l'utilisation abusive et détournée de certains psychotropes par les usagers de drogue.

A l'appui du texte, les résultats d'une étude réalisées par deux des auteurs de la pétition.

Menée dans deux centres spécialisés lorrains entre mai 1996 et juin 1998, cette étude décrit les caractéristiques des usagers, les doses consommées et les effets attendus et ressentis. Elle comporte 53 sujets (sans que l'on sache quel est le taux de participation parmi les éligibles et parmi l'ensemble des clients des structures) qui se caractérisent par une forte désinsertion sociale. Le début de la consommation a été précoce et est devenue quotidienne 9 fois sur 10. La dose moyenne consommée est de 19 mg, avec 19 % d'injection. Les produits sont en général obtenus sur prescription (88%). Dans ce groupe, 35 avaient cessé leur consommation dont 22 avec des symptômes pénibles lors du sevrage. La moitié d'entre eux avait fait une tentative de suicide, avec utilisation du Rohypnol® dans plus de 8 cas sur 10. Le produit est consommé pour la sensation de défonce qu'il procure dans 8 cas sur 10,

et pour ses effets de désinhibition dans les autres cas. L'effet amnésiant est jugé "gênant" par plus de la moitié des interviewés, et plus d'un sur cinq rapportent de l'agressivité et de l'irritabilité sous l'effet des prises.

Rien de bien nouveau en résumé...